



Gares parisiennes : L'Arrêté n° 2007-20068 du Préfet de Police est il toujours en vigueur ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 21 mai 2015

Bonjour,

J'emprunte la Gare SNCF Paris-Gare de Lyon quotidiennement, les messages concernant l'interdiction de fumer viennent d'être changés. Les nouveaux messages ne reprennent plus et sur l'ensemble des quais . En pratique, l'interdiction de fumer sur les quais continue à être bafouée.

L'Arrêté n° 2007-20068 du Préfet de Police est il toujours en vigueur ?

Très Cordialement

Réponse :

[Le site questions /réponses de la SNCF](#) du 2 septembre 2014, fait bien référence, pour ce qui concerne la spécificité des gares parisiennes, à cet [arrêté n° 2007-20068 du Préfet de Police en 2007](#) qui est toujours en vigueur.

Nous allons demander à la SNCF les raisons qui l'on conduite à supprimer et sur l'ensemble des quais